



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH
DECISION n° 2022 - 469

I.1.10 - Modifications marchés fournitures et services en procédure formalisée

OBJET : Location et maintenance de copieurs multifonctions

(Marché 20F14)
Avenant n° 1

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU le Code de la Commande Publique,

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant le marché de location et maintenance de copieurs multifonctions, notifié le 09 avril 2021 avec le groupement *GROUPE SEQUENCES, RESEAUX SOLUTIONS SERVICES (R2S)* (mandataire) n° 10 *Techespace rue Toussaint Catros 33185 LE HAILLAN* et *BNP PARIBAS GROUP 12 rue du Port 92022 NANTERRE CEDEX* passé sans montant maximum.

Considérant que le titulaire R2S a donné en location gérance son fonds de commerce à la société *KOESIO AQUITAINE 13 avenue des Mondaults 33270 FLOIRAC* à compter du 01/06/2022, et qu'en raison de cette opération de restructuration il est nécessaire de procéder au transfert du marché n°20F14 par voie d'avenant.

DECIDE

ARTICLE I

De signer un avenant de transfert avec la société **KOESIO AQUITAINE**.

ARTICLE II

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Trésorière Principale d'Arcachon sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la notification et de l'exécution du contrat.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 16/09/2022


Patrick DAVET



Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde

DGA Ressources
Direction des affaires
juridiques et de la
commande publique
Réf. : HV/RV 253001
DGS :
DGAR :
CAB :
CS :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20220916-DEC2022_469-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/09/2022
Affichage : 21/09/2022
Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

